



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Jeudi 23 avril 2026

PRÉSENCES

Membres parents :

Julien Davreux-Richard
Pierre-Luc Hamel
Tony Linh
Émilie Tremblay (Dinello)

Membres du personnel :

Julie Dunberry
Annie Pelletier
Ann-Sophie Schlegel (Stagiaire)
Josée Vaillancourt

Direction :

Chantal Pilon, Directrice par intérim

Membres absents :

Jean-François Hachey
Alexandra Leblanc Cappuccilli
Émilie Tremblay (Alice)
Jeremy Dufault



1. Mot de bienvenue et présences

2. Vérification de la procédure et du quorum

Nous avons le quorum.

3. Lecture de l'ordre du jour

Mme Dunberry demande de faire 3 ajouts au point #11, soit :

- b. 5^e année (Musée des beaux-arts de Montréal)
- c. Journée vélo
- d. Nomad Fit

M. Davreux-Richard propose l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant les 3 points demandés par Mme Dunberry. Mme Pelletier appuie la proposition de M. Davreux-Richard.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 122-04-23

4. Question du public

Il n'y a aucun membre du public présent à la séance.

5. Procès-verbal de la réunion du 23 avril 2026 et suivis

Le procès-verbal tel que présenté est proposé par Mme Vaillancourt qui est appuyée par Mme Pelletier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 123-04-23

Mme Pilon demande une clarification quant au budget du CÉ de l'année 25-26. À la suite des nombreux échanges de la dernière séance, ce point n'avait pas été officiellement adopté.

Mme Dunberry propose que le 400\$ attribué au CÉ pour l'année 2025-2026 soit transféré dans le FADS F1402 (OPP/ Activités de masse). M. Hamel appuie la proposition de Mme Dunberry.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 124-04-23

6. Comité de parents

Au dernier CÉ, c'est Mme Laurence Vallée, présidente de notre OPP, qui avait été choisie pour aller à la soirée de reconnaissance des bénévoles. La soirée a eu lieu le 15 avril dernier et elle était accompagnée de M. Hamel, Président de notre CÉ, ainsi que de Mme Pilon, directrice par intérim. M. Hamel mentionne que c'était une belle soirée avec une nouvelle formule intéressante.

7. Budget initial du SDG 2026-2027

Mme Pilon mentionne que ce point doit être reporté à notre prochaine rencontre car le budget proposé n'a pas encore été entériné par le Centre de services scolaire.

8. Modification aux règles de sécurité

Pour donner suite à la demande d'un membre du public à la dernière séance du CÉ, ainsi qu'avec une demande de clarification du Protecteur de l'élève concernant nos règles de sécurité en lien avec le mode de départ des élèves, Mme Pilon présente deux propositions aux membres du CÉ pour répondre à la demande.

Proposition #1 : Les règles de sécurité approuvées par le CÉ l'an dernier restent identiques. La formulation est modifiée afin de clarifier les règles et éviter la



confusion auprès des parents. Les mêmes modifications seront apportées dans les règles de régies internes du SDG car les deux documents sont contradictoires.

Proposition #2 : Les règles en lien avec les départs des élèves (pendant et après les heures de classe) sont allégées et clarifiées. Elles permettent plus de flexibilité tout en assurant la sécurité des élèves. Mme Pilon mentionne également que le CSS a créé un formulaire de consentement à faire signer par le parent pour permettre à l'élève d'être autonome dans le choix de son mode de départ et qui permet à l'école de se dégager de la responsabilité en ce sens. Elle propose d'envoyer ce document aux parents qui seraient intéressés à cette avenue.

Un vote a lieu pour déterminer avec quelle proposition l'école ira de l'avant.

Proposition #1 : Refusée à l'unanimité

Proposition #2 : Approuvées à l'unanimité

Les règles de sécurité ainsi que les règles de régie interne du SDG seront donc modifiées selon la proposition #2. Les parents seront avisés des modifications par courriel demain.

De plus, Mme Pilon mentionne qu'un formulaire sera envoyé aux parents dans les prochains jours pour savoir quels élèves désirent utiliser le transport actif. Mme Dunberry présente le FORMS qui sera envoyé aux parents. En plus du transport actif, on demande aux parents s'ils désirent que leur enfant soit autonome dans le choix de leur mode de départ. Ainsi, nous pourrions transmettre le formulaire de consentement du CSS aux parents qui auront indiqué leur intérêt.

Mme Vaillancourt demande l'ajout d'une question sur le FORMS en lien avec la garde partagée. Si l'enfant est en garde partagée, chaque parent devra compléter le FORMS pour donner son consentement qui s'applique à son temps de garde.

Afin de faciliter la gestion des demandes, une date maximum pour répondre au formulaire a été déterminée par les membres, soit le lundi 4 mai. La date de début du transport actif a aussi été fixée au 7 mai pour assurer une communication précise entre les parents, le secrétariat et les enseignants concernés.

9. Organisation scolaire

Mme Pilon présente le portrait actuel de l'organisation scolaire de l'année 2026-2027. Pour le moment, une classe multi-âge est prévue en 3^e et 4^e année, ainsi qu'en 5^e et 6^e année. Mme Pilon annonce qu'il n'y aura pas d'anglais intensif pour les élèves faisant partie de la classe multi-âge du 2^e cycle.

Un sondage sera également envoyé aux parents pour leur demander leur intention face à l'anglais intensif. Il sera important de mentionner que leur choix n'est pas garanti et que la décision officielle sera prise ultérieurement par l'équipe-école.



10. Principes d'encadrement des frais payés par les parents

Mme Pilon présente les principes d'encadrement en lien avec les différents types.

Principes d'encadrement du matériel didactique

Les principes suivants sont établis :

- ❖ Le montant maximum pour l'ensemble du matériel didactique obligatoire, incluant les cahiers d'activité, est de 100\$;
- ❖ La concertation du personnel sur le choix du matériel ;
- ❖ L'équipe-école s'engage à analyser l'utilisation des cahiers d'exercices et de s'ajuster au besoin. L'utilisation minimale des cahiers d'exercices est fixée à 80% ;
- ❖ Exiger des précisions quant aux photocopies utilisées comme cahiers d'exercices ;
- ❖ Les parents seront facturés au début de l'année scolaire et ceux qui en feront la demande pourront échelonner les paiements selon l'entente convenue avec la direction ou son représentant.

Principes d'encadrement des fournitures scolaires

Les principes suivants sont établis :

- ❖ Évaluation annuelle du matériel requis ;
- ❖ Favoriser la réutilisation du matériel d'année en année ;
- ❖ Aucune marque en particulier ne doit être exigée ; Aucun fournisseur unique ne doit être encouragé ;
- ❖ Référer les familles dans le besoin vers des ressources communautaires.

Principes d'encadrement des activités éducatives

- ❖ Le coût relatif aux activités de classe est financé entièrement par les mesures budgétaires allouées à l'école et complété par des dons de nos partenaires.

Les principes d'encadrement sont proposés tels quels par M. Davreux-Richard et Mme Tremblay (Dinello) appuie sa proposition.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 125-04-23

11. Activités et sorties scolaires à venir

- a. 3^e année et classe multi (Archéomusée)
Le coût total de l'activité (incluant le transport) est de 2 025\$ et sera entièrement payé par l'école car il s'agit d'une activité pédagogique.
- b. 5^e année (Musée des beaux-arts de Montréal)
Le coût total de l'activité (incluant le transport) est de 2 402\$ et sera entièrement payé par l'école car il s'agit d'une activité pédagogique.
- c. Journée vélo
Journée vélo pour tous les élèves de l'école le 14 mai (15 mai en cas de pluie). Un parcours a été organisé par les enseignants d'éducation physique. Les policiers seront sur place pour assurer la sécurité. Également, il nous manque encore un bon nombre de parents bénévoles pour que l'activité puisse avoir lieu. Un courriel de rappel sera envoyé afin d'augmenter le nombre de bénévoles présents.
- d. Nomad Fit
L'activité aura lieu le 21 mai, beau temps mauvais temps, pour tous les élèves de l'école. L'activité sera entièrement payée avec le montant remis par le Grand Défi Pierre Lavoie qui a été amassé grâce aux 1000



kms parcourus par Mme Mélanie Demers.

Toutes les activités sont proposées par M. Hamel qui est appuyé par Mme Tremblay (Dinello).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 126-04-23

12. Traiteur 2026-2027

Mme Pilon présente le nouveau contrat proposé par notre traiteur actuel *Le lunch*. Mme Pilon suggère de poursuivre avec le même traiteur pour la prochaine année scolaire.

Mme Vaillancourt propose de poursuivre notre engagement avec le traiteur *Le lunch* pour l'année scolaire 2026-2027. M. Davreux-Richard appuie la proposition de Mme Vaillancourt.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 127-04-23

13. Photo des finissants

Mme Dunberry informe les membres que la photo des finissants sera le 29 avril prochain avec la compagnie Elle Photographie. Les photos seront prises à l'extérieur.

14. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20h51.